

## PIRE Française

---

**De:** LEGAT Olivier <olivier.legat@spw.wallonie.be>  
**Envoyé:** jeudi 26 octobre 2023 16:01  
**À:** ibefe.namur  
**Objet:** Agrément formation de base au numérique – Demande d’avis sur l’agrément des filières de l’opérateur CEDEG  
**Pièces jointes:** Formations base numérique Formulaire remise avis CEF v2024.docx; 1867715-043825.zip

Madame, Monsieur,

Conformément à l’article 15 du décret du 22 juillet 2022 relatif aux formations de base au numérique et à l’article 7 §1er de l’arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2023, vous trouverez en annexe le dossier de demande d’agrément de l’opérateur CEDEG.

L’avis de votre Chambre Emploi-Formation (instance bassin EQFE) est sollicité quant à la pertinence de l’agrément de l’opérateur sur base de la filière suivante :

N° filière	Type	Catégorie(s) *	Code(s) CEDEFOP	Intitulé de la filière	Nombre d’heures proposées à l’agrément
1	DEFI	F.B.	482	Formation de base au numérique	2.200

\* F.B. = Formation de base

L’avis de votre Chambre Emploi-Formation est attendu dans un délai de 40 jours, délai au-delà duquel il pourra être passé outre à l’absence d’avis. Vous trouverez en annexe le nouveau\_modèle de formulaire de remise d’avis à utiliser pour ce type de demande.

Je vous remercie de votre collaboration.



Olivier LEGAT  
Attaché  
**Service public de Wallonie**  
**économie emploi formation recherche**  
Département de l’Emploi et de la Formation professionnelle  
Direction de la Formation professionnelle  
Place de la Wallonie, 1 - bâtiment II - 5100 JAMBES  
Tél. : +32 (0)81 33 43 83  
[www.wallonie.be](http://www.wallonie.be)  
<https://emploi.wallonie.be>

**N° vert : 1718 – 1719** (pour les germanophones)

*La responsabilité du Service Public de Wallonie n’est pas engagée par le contenu du présent courriel. Son contenu est la propriété du Service Public de Wallonie. Seul le document dûment signé par la personne habilitée engage le Service Public de Wallonie. Ce courriel est destiné exclusivement au destinataire, seul responsable des copies et des retransmissions qu’il en ferait. Si vous n’êtes pas le destinataire, veuillez en informer le Service Public de Wallonie.*

Pensez à l’environnement avant d’imprimer cet e-mail.